

Réunion de conseil du 30 septembre 2020 à 20 h 30

Conseiller Absent : M.Lecot Olivier donne pouvoir à M.Boilly Bertrand

Secrétaire de séance : M.Decarpenterie Hervé

Le Maire demande à l'assemblée de rajouter à l'ordre du jour l'information au conseil du rapport d'activité 2019 de la CU du Grand Reims. Il n'y est pas fait d'opposition.

Lecture et approbation de la réunion du 24 août 2020.

1. Désignation des délégués du syndicat des eaux de Fismes N° 202009/01:

Monsieur le Maire informe l'assemblée de son souhait, en accord avec M. Cueille, de prendre sa place en tant que délégué auprès du Syndicat des Eaux de Fismes.

Le conseil prend acte de la demande et décide de désigner Monsieur Boilly Bertrand délégué du syndicat des eaux de Fismes, en lieu et place de M. Cueille Jean-Luc aux cotés de M. Fernandez Emeric, précédemment désigné.

2. Travaux d'entretien de l'église N° 202009/02 :

Le maire fait part au conseil d'un mail de Mme D'Oriano, ingénieur des services culturels et du Patrimoine, qui travaille actuellement la programmation des travaux d'entretien sur monuments historiques pour l'année 2021.

Vu les dégradations observées sur le bâtiment lors de la visite effectuée par le conseil le 24 Aout dernier.

Le conseil décide de demander une subvention auprès de l'Etat (Ministère de la culture et de la communication) pour l'entretien de l'Eglise pour l'année 2021.

3. Communauté urbaine du Grand Reims - rapport d'activités 2019 - information au conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39 qui dispose que le Président d'un EPCI adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu le rapport présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2019,

Le conseil municipal prend acte de la communication au Conseil municipal du rapport d'activités 2019 de la Communauté urbaine du Grand Reims qui lui est présenté.

4. Questions Diverses :

a. Grand Reims,

Le maire présente au conseil la composition des groupes de travail composés au sein du pôle territorial de Fismes.

M. Boilly participera aux groupes « Education/Bâtiments », « Médiathèque » et « Transport/Mobilité » et représentera le pôle territorial de Fismes aux conseils d'orientation « Education » et « Transport/Mobilité »

M. Cueille participera au groupe « Eau/Assainissement »

M. Decarpenterie participera au groupe « Aménagement/Environnement » et représentera le pôle territorial de Fismes au conseil d'orientation « Aménagement/Environnement »

b. Travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Fontaine Notre Dame,

Les travaux d'effacement du réseau aérien devraient s'achever dans une dizaine de jours. Le maire présente au conseil le plan d'aménagement de la rue pour la suite des travaux. Ce plan sera tenu à disposition du public en mairie.

c. Cloches de l'Eglise,

Suite à l'excellent travail mené par M. Cueille et Sallaz auprès des Sociétés Huchez et Bodet, conformément à la décision du conseil du 24 août 2020, commande a été passée auprès de la société Bodet pour la réfection du système campanaire de l'Eglise pour la somme de 9 000€HT soit 10 800 TTC.

d. Terrain de jeux

Le maire informe l'assemblée de plaintes de certains riverains sur les nuisances sonores notamment en fin de journée générées par l'utilisation du terrain.

Un arrêté sera pris afin de limiter l'accès à l'aire de jeux en soirée.

e. Formation employé communal

Mathieu, déjà détenteur du CASES 8, suivra la formation au CASES 1 la semaine prochaine. Le coût de la formation sera partagé entre les communes de Breuil sur Vesle et Ventelay où exerce Mathieu.

f. Noël Breuil

En raison des conditions sanitaires, le repas aux personnes âgées ne sera pas organisé cette année et sera remplacé par la distribution de colis.

Le conseil approuve la modification de la décoration du village pour Noël proposée par la commission ad hoc